

## Un bout dans l'hélice

Jean-Claude Lelandais est propriétaire d'un Arvor 200 et adhérent de l'association du port de Querqueville dans la Manche près de Cherbourg. Il a été, à plusieurs reprises (comme beaucoup d'autres plaisanciers), victime des personnes qui posent des **engins dormants (casiers, cordes, filet) en mer**, sans prendre de précautions concernant les bouts utilisés pour relier leur matériel aux flotteurs (**il faut mettre des bouts coulants et pas flottants**).

Cela peut avoir des **conséquences très graves** surtout dans les régions comme la nôtre où les courants sont très forts et les marées importantes.

En effet, si l'hélice du bateau est « prisonnière » d'un bout en marée montante, le navire peut chavirer entraînant des conséquences **humaines et matérielles graves**.

Pour cette raison, il a fait faire une trappe donnant directement accès à son hélice et lui permettant, en cas de besoin, de la libérer de son entrave. Il a également emmanché un couteau en inox très bien affûté qu'il utilise pour couper le bout.

La commission sécurité de la FNPPSF a réalisé une **fiche explicative** concernant la manière de réaliser une flotte reliant les engins dormants à la surface de l'eau.

Michel Grandière

